

consommation du thé de Chine diminue en Angleterre où il est remplacé par les provenances de l'Inde et de Ceylan.

Cependant on aurait pu s'attendre cette année à une demande assez accentuée pour les thés de Chine dont la qualité est généralement au-dessus de la moyenne tandis que les premiers arrivages de Ceylan étaient de qualité médiocre.

Ceylan.—La plupart des sortes de cette provenance ont subi une avance aux dernières ventes publiques de Londres, malgré le peu de qualité des thés.

Les avis de Colombo sont que les expéditions vont être moindres et que les thés seront de meilleure qualité, on en conclut que les prix devront tout au moins se maintenir.

Au 31 juillet les importations à Londres avaient été de 12,340,000 lbs et il restait en stock 30,400,000 lbs.

Inde.—Les importations d'après l'Association des Courtiers en thés de Londres ont été du 1er juin au 31 juillet de 7,044,000 cette année, contre 12,258,000 l'an dernier pour la même période.

On n'a prêté attention à ces thés que quand les qualités inférieures des thés de toute provenance ont avancé.

Durant juillet l'avance a été de $\frac{1}{2}$ pour les sortes inférieures, mais il est difficile d'établir l'avance sur les qualités supérieures car des prix extrêmes ont été payés pour certains lots particulièrement recherchés.

On écrit de Calcuta que la qualité du thé Darjeeling à venir est bonne et en sensible amélioration ; les provenances d'Assam donneront également satisfaction mais les thés des autres districts sont pour la plupart pauvres de qualité et sans intérêt.

LES RECOLTES ET LE "BULLETIN" DE QUEBEC

Depuis notre dernier numéro nous avons reçu le bulletin du département de l'agriculture de la province de Québec sur l'état des récoltes.

Il est un peu tard d'attendre à la mi-août pour publier les renseignements obtenus vers la fin juin. A la date à laquelle nous sommes arrivés il importe peu au commerce et encore beaucoup moins à la classe agricole de savoir comment se présenteraient les récoltes un mois et demi avant l'apparition du bulletin.

Cet examen rétrospectif n'a aucune raison d'être. D'ailleurs, à fin juin, il est impossible, dans notre province, d'avoir un aperçu de la future récolte. Dans des années comme celle que nous traversons, avec une température qui a retardé les ensemencements, un rapport au 31 juillet aurait plus d'utilité et signifierait du moins quelque chose, à condition toutefois qu'il pût être publié dans les huit ou dix jours suivant la date des renseignements obtenus.

Quant à la façon dont le bulletin est établi, nous en avons une idée par l'exemple suivant : Dans le comté de Napierville, le sarrasin est porté à 100, c'est-à-dire très bon, or le correspondant de Sherrington, comté de Napierville, écrit au département de l'agriculture à la date du 29 juin : "le sarrasin n'est pas encore semé" !

D'autres correspondants ont également conscience de ce qu'ils font en fournissant des renseignements au sujet de l'état des récoltes à fin juin. "Trop tôt pour vous donner des renseignements, dit le correspondant de Tessierville à la date du 3 juillet. Celui de St-Christôme n'est pas moins significatif : "vu le retard du printemps, les indica-